

Motion proposée par les personnels d'éducation au Conseil d'Administration du mardi 10 décembre 2019

La mise en œuvre de la réforme Blanquer du baccalauréat et du lycée est comme nous le redoutions, désastreuse.

En classe de seconde, le choix précoce et déterminant des 3 spécialités met en difficulté de nombreux élèves ainsi que leurs familles.

En classe de première, les conditions de suivi des élèves par les professeurs principaux ne sont pas réunies dans de nombreux cas.

La multiplication du nombre d'enseignants par classe, en particulier de spécialités, empêche le travail en équipe, dans les conseils de classe entre autres.

Sans l'aide et la présence des enseignants à leurs côtés au quotidien, les élèves sont renvoyés à leur propre responsabilité quant à leur réussite et à leur orientation.

La mise en œuvre du bac Blanquer va fortement perturber l'organisation des établissements, place les enseignants dans l'obligation d'une évaluation permanente au détriment des apprentissages. Nos élèves sont soumis à un stress permanent face à l'examen.

Contrairement au discours du ministère, anonymat des copies, sujets nationaux, possibilité d'échanger les copies garantissent insuffisamment l'égalité de traitement des candidats. Les conditions matérielles des épreuves (pas d'heure de concertation, un seul surveillant par classe, ...) sont inacceptables. Les établissements auront la possibilité d'organiser différemment les E3C, ce qui mettra les candidats dans des conditions différentes, brisant l'égalité des candidats.

Un cadrage académique précis des épreuves est indispensable sauf à envisager la suppression de la première session des E3C et leur transformation en examen final.

Par ailleurs, alors que le décret 2010-235 du 5 mars 2010 et l'arrêté du 13 avril 2012 prévoient une rémunération et fixent le montant de l'indemnité de correction par copie de baccalauréat, il n'est pas prévu de l'appliquer pour la correction des E3C, pourtant épreuves de baccalauréat.

Pour toutes ces raisons, les enseignants du lycée Guéhenno ne pourront pas correctement assurer dans ces conditions, leurs missions. En conséquence, nous demandons la suppression de la première session d'E3C prévue début février.